

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Orsay, le 22 mars 2017

### **Relevé de décisions du Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay**

Lors de sa séance du mardi 21 mars 2017, le Conseil d'administration de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay a adopté les décisions suivantes :

#### **Rapport de gestion et compte financier 2016**

Le Conseil d'administration a constaté que le budget 2016 a été exécuté à concurrence de 92,19% en recettes (56 295 k€) et de 89,30% en dépenses (55 332 k€).

Il a adopté sans réserve le rapport de gestion et le compte financier 2016, et arrêté les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- un résultat patrimonial négatif de 2 481 968,75 € ;
- une capacité d'autofinancement négative de 9 757 398,48 € ;
- une variation de fonds de roulement positive de 12 290 822,51 € ;
- une variation de trésorerie positive de 21 616 488,42 €.

Le Conseil d'administration a décidé d'affecter le résultat patrimonial en report à nouveau.

#### **Délégation de pouvoir du Directeur général**

Le Conseil d'administration a fixé les seuils d'autorisation de signature du Directeur général à :

- 3 000 000 € HT pour contracter les baux et locations d'immeubles, quelle que soit leur nature et la durée initiale du contrat ;
- 10 000 000 € HT pour contracter les conventions de recettes.

Il a par ailleurs autorisé le Directeur général à réaliser les constats de désaffectation du domaine public de l'EPA et à procéder au déclassement.

#### **Satory Est : prise d'initiative de ZAC**

Le Conseil d'administration a pris l'initiative de la zone d'aménagement concerté de Satory Est après avoir approuvé ses objectifs stratégiques d'aménagement suivants :

- mettre en œuvre un projet de territoire cohérent à l'échelle de la ville, par la transformation de l'ensemble du plateau de Satory, 8<sup>ème</sup> quartier de Versailles, en un quartier urbain mixte, connecté au centre-ville et s'appuyant sur la position centrale de la future gare du métro Grand Paris Express ;
- donner à Satory Est une nouvelle urbanité dans un esprit de ville-nature, par le renouvellement de l'espace public et l'intégration de nouveaux programmes, en créant un cadre de vie animé, ouvert aux utilisateurs actuels et futurs du quartier grâce à une compacité des aménagements, à une mixité des programmes (logements, activités économiques, commerces, services, équipements publics, dont le futur lycée), à des espaces publics qualitatifs, des circulations apaisées et une plus grande place laissée aux modes doux et aux transports en commun. Les besoins et contraintes propres aux activités relevant des ministères de la Défense et de l'Intérieur : pérennisation des activités militaires au sein d'emprises sécurisées, reconfiguration des logements de la gendarmerie, seront traités dans le respect des qualités architecturales, urbaines et paysagères de l'existant ;

- réaliser une opération exemplaire en termes de développement durable en gérant de manière innovante les enjeux liés à la mobilité, l'énergie, la gestion de l'eau et le redéploiement de la biodiversité dans la ville.

Il a approuvé les modalités de concertation, et autorisé l'EPA Paris-Saclay à engager l'ensemble des études permettant l'élaboration des dossiers de création et de réalisation de cette zone d'aménagement concerté

### **Autorisations**

Le Conseil d'administration a délégué au Directeur général son pouvoir en matière d'exercice du droit de préemption au sein de la ZAD du Christ de Saclay créée par arrêté du Préfet de l'Essonne n° 2013-STANO-366 du 7 octobre 2013.

Il lui a donné son autorisation pour signer :

- un avenant au protocole d'accord relatif à l'aménagement du quartier de l'Ecole Polytechnique avec Grand Paris Aménagement (ex AFTRP) ;
- l'acte de vente (lot JA sur le quartier de Moulon) avec le groupement de promoteurs Dream/Vinci/Eiffage/Cogedim pour un programme immobilier comprenant des logements en accession libre, sociaux et en accession à prix maîtrisés, une résidence étudiante d'environ 200 lits, des commerces et des équipements publics de proximité en pied d'immeubles pour une surface totale de 75 600 m<sup>2</sup> SDP.

### **Contacts presse :**

Agence Manifeste / Lorraine Froment  
[lorraine.froment@manifeste.fr](mailto:lorraine.froment@manifeste.fr) – 01 55 34 99 87

EPA Paris-Saclay / Emilie Naouri  
[emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr](mailto:emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr) – 01 64 54 26 78

---

## **Concernant l'EPA Paris-Saclay**

L'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay impulse et coordonne le développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement économique international. Il est aménageur de zones d'aménagement concerté dans le périmètre de l'Opération d'intérêt national.

Paris-Saclay est un territoire majeur de développement et d'innovation qui s'appuie sur :

- L'Université Paris-Saclay représentant une concentration scientifique exceptionnelle par son ampleur, sa diversité disciplinaire et son niveau d'excellence ;
- Une dynamique d'innovation à l'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités stratégiques au service de la croissance et de la création d'emplois ;
- Des pôles urbains existants et une zone naturelle et agricole protégée accompagnés des services innovants et des nouvelles technologies ;
- La ligne 18 du métro automatique du Grand Paris qui reliera Orly à Versailles en 2024.

Le projet opérationnel est aujourd'hui mis en œuvre dans les deux quartiers de l'École polytechnique et de Moulon avec :

- 86 803 m<sup>2</sup> de projets livrés (EDF Lab Campus, EDF Lab R&D, Extension des laboratoires de l'École polytechnique)
- 390 425 m<sup>2</sup> sont en chantiers ou en cours de l'être
- 144 062 m<sup>2</sup> sont attribués
- 189 950 m<sup>2</sup> sont en cours de consultation
- 138 700 m<sup>2</sup> sont à l'étude

Sur le campus urbain, le projet comprend 380 000m<sup>2</sup> de logements familiaux et 168 000m<sup>2</sup> de résidences étudiantes.

Le Conseil d'administration de l'Établissement public ayant pris l'initiative de trois zones d'aménagement concerté sur les périmètres de Satory-Ouest à Versailles, de Boubas-Louise Michel à Trappes et de Corbeville à Orsay et Saclay, elles feront l'objet d'études et de concertation avec le public pendant toute l'année 2016 et 2017.

### **Contact**

#### **Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

6 boulevard Dubreuil  
91400 Orsay  
[www.epaps.fr](http://www.epaps.fr)

#### **Agence Manifeste**

Lorraine Froment  
[lorraine.froment@manifeste.fr](mailto:lorraine.froment@manifeste.fr)  
01 55 34 99 87

#### **EPA Paris-Saclay**

Emilie Naouri  
[emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr](mailto:emilie.naouri@oin-paris-saclay.fr)  
01 64 54 26 78



facebook.com/ParisSaclay



@parissaclay



Paris\_saclay



Établissement public  
d'aménagement Paris-Saclay



youtube.com/ParisSaclay